



INFOS PRATIQUES

NOUVEL ARRIVANT SUR LA COMMUNE ?

Mis en ligne le 07 juin 2019

Vous êtes nouvel arrivant sur la commune ? La mairie organise une cérémonie pour vous accueillir. La prochaine aura lieu le **samedi 12 octobre à la Salle Simone de Beauvoir à 10h30.**

Vous pourrez vous y inscrire à partir du 16 septembre.



[≡ RETOUR À LA LISTE](#)



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.